

POMPA DIABOLI¹

PAR P. DE LABRIOLLE

« Je renonce à Satan, à ses pompes, à ses œuvres; et je m'attache à Jésus-Christ pour toujours. » Telle est la formule actuelle des « vœux » du baptême. La portée exacte de ce mot de « pompes », un peu démodé en ce sens, est-elle saisie d'emblée par ceux qui l'articulent? Cela n'est pas très sûr. Je crois me rappeler que les enfants s'en égaient volontiers; sans doute (car il leur faut pour cela peu de chose) à cause des autres acceptions couramment usitées qui s'offrent baroquement à leur souvenir. On leur explique que « pompes » signifie les vanités du siècle, ses prestiges coupables, les frivoles exhibitions de la vie mondaine, laquelle (à dit un romancier, fort mondain lui-même) n'est guère que « la mise en train des sept péchés capitaux » et relève de « Satan » au premier chef.

Avec quelques variantes, cette formule est très ancienne dans la liturgie catholique. On la trouve dans les *Constitutions apostoliques*², compilation de droit ecclésiastique qui semble s'être formée vers la fin du iv^e siècle. Saint Cyrille d'Alexandrie³, Nicetas⁴ de

1. Explication des sigles : P. L. = *Patrologie latine*, de Migne; P. G. = *Patrologie grecque*, du même auteur; CV = *Corpus de Vienne (Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum)*; Œhler = Fr. Œhler, *Tertulliani quae supersunt omnia*, Leipzig, 1853-1854.

2. *Constitutions apost.*, VIII, xli (dans les *Monumenta Eccl. liturg.* de dom Cabrol et dom Leclercq, I, 241). Voir aussi L. Duchesne, *Orig. du culte chrétien*, 2^e éd. (1898), p. 293, 312, 317, 508, 512.

3. *Œpos. in Ps.*, xiv, 11 (P. G., lxxix, 1044) : « Abrenuntio tibi, Satana, et omnibus operibus tuis et omni pompae tuae et universo cultui tuo. »

4. *Libelli instructionis*, II (*De gentilitatis erroribus*), fragm. 4 (Burn, p. 8) : « Certe omne peccatum sine daemone operatione non fit, quae omnia opera diaboli uel pompas eius esse intelligimus. » *De Symbolo*, I (Burn, p. 39) : « Deinde (qui credit in Christo) renuntiat et operibus, eius malis, id est magicae curiositati, quae constat per angelos Satanae. Deinde renuntiat et operibus eius malis, id est culturis et idolis, sortibus et auguriis, pompis et theatris, furtis et fraudibus, etc. » Cf. *De Symbolo*, fragm. 3 (Burn, p. 54, l. 4). — Les « pompes » ne sont pas mentionnées dans les formules citées par saint Ambroise, *Hexam.*, I, iv, 14 (P. L., xiv, 129); *de Sacram.*, I, ii, 5 (P. G., xvi, 419), et par saint Basile, *De Spir. S.*, xi, 27 (P. G., xxxii, 113).

Remesiana, au iv^e siècle; Novatien¹, Origène², saint Cyprien³, au iii^e siècle, y font allusion d'une façon plus ou moins explicite.

Dans les dernières années du second siècle, Tertullien en donne à plusieurs reprises la teneur exacte. Les passages où il la cite sont fort importants pour la discussion que je vais ouvrir. Il est de bonne méthode de les transcrire ici, et même d'y joindre une traduction. La précaution n'est pas inutile, avec un auteur qui est peut-être le plus difficile de toute la latinité.

1. *De Spectaculis*, IV (CV, xx, p. 6).

Cum aquam ingressi, Christianam fidem in legis suae uerba profitemur, *renuntiassse nos diabolo et pompae et angelis eius ore nostro contestamur*. Quid erit summum atque praecipuum, in quo *diabolus et pompae et angeli eius* censeantur, quam idololatria? Ex qua omnis immundus et nequam spiritus ut ita dixerim quia nec diutius de hoc.

Igitur si ex idololatria uniuersam spectaculorum paraturam constare constituerit, indubitate praeiudicatum erit etiam ad spectacula pertinere renuntiationis nostrae testimonium in lauacro, quae *diabolo et pompae et angelis eius* sint mancipata, scilicet per idololatriam.

Quand, descendus dans l'eau, nous confessons notre foi conformément aux paroles de la Loi divine, nous certifions de notre propre bouche que nous avons *renoncé au diable, à sa pompe et à ses anges*. Mais où le *diable, ses pompes et ses anges* se reconnaissent-ils d'une façon plus décisive, plus fondamentale que dans l'idolâtrie? C'est d'elle que procède tout esprit immonde ou pervers : je le dis d'un mot, ne voulant pas m'y étendre.

Donc, si j'établis que tout l'appareil des spectacles est fait d'idolâtrie, il y aura là préjugé non équivoque que le témoignage de notre renonciation dans le baptême s'étend aussi aux spectacles, qui, par l'idolâtrie, sont asservis *au diable, à sa pompe et à ses anges*.

1. *De Spectac.* [qui lui est assez généralement attribué], § IV (CV, III, 3, p. 6, ligne 13).

2. *Hom. XIII in Numeros*, § IV (P. G., XII, 665) : « Recordatur... quid renuntiauerit diabolo non se usurum *pompis eius*, neque operibus eius etc. »

3. *De Lapsis*, VIII (CV, III, I, p. 242, l. 24); *Ep.*, XIII, 5 (*Ibid.*, II, p. 508, l. 13); *De domin. Oratione* (*Ibid.*, I, p. 281, l. 4); *De habitu Virginum*, VII (I, 192, l. 18) : « Quaecumque terrena sunt... tam contemni debent, quam mundus ipse contemnitur, cuius *pompis* et deliciis iam tum renuntiauimus, cum meliore transgressu ad Deum uenimus. »

2. *De Corona*, III (*Æhler*, I, p. 421).

Tertullien fait observer que, pour établir un point de discipline, il n'est pas indispensable que l'Écriture sainte se soit clairement expliquée sur cet article. La coutume, par le fait même qu'elle a duré, qu'elle est coutume, enferme en soi sa justification. Car la *consuetudo* provient évidemment d'une *traditio*, qui n'a nul besoin d'être validée par une source écrite, et qui est parfaitement recevable sans ce point d'appui originel. Mille exemples tirés de la vie chrétienne le prouvent surabondamment.

Denique ut a baptismate ingredi-
diar, aquam adituri ibidem, sed et
aliquanto prius in ecclesia sub an-
tistitis manu, contestamur nos re-
nuntiare diabolo et pompae et an-
gelis eius.

Ainsi le baptême... Au moment
d'entrer dans l'eau, et un peu au-
paravant dans l'église, sous la
main du pontife, nous certifions
que nous renonçons au diable, à sa
pompe et à ses anges.

3. *De Anima*, XXXV (CV, xx, p. 360, l. 28).

Pactus es enim renuntiare ipsi et
pompae et angelis eius.

Tu t'es engagé à renoncer au
démon lui-même, à sa pompe et à
ses anges.

Donc, à l'époque de Tertullien, la formule d'abjuration dans l'acte capital du baptême, *signaculum* de la vie chrétienne, comportait trois termes : le diable, sa pompe (ou ses pompes), ses anges.

M. Salomon Reinach a consacré à cette expression *pompa* une des piquantes et limpides dissertations qu'il a multipliées depuis plus d'un quart de siècle autour des problèmes d'histoire religieuse¹. Sa thèse peut se résumer ainsi. J'emploie de préférence les expressions mêmes dont il s'est servi.

A l'origine, *pompa* signifiait tout autre chose que plaisirs ou vanités mondaines. Tertullien ne parle pas *des pompes* du diable, mais de *sa pompe*. Or, le grec *πομπή*, le latin *pompa*, signifient « escorte », « cortège ». La pompe de Satan, ce sont les milliers

1. *Comptes-rendus de l'Acad. des Insc. et Belles-Lettres*, 12 septembre 1902, p. 484, etc; cf. *Revue de l'Univ. de Bruxelles*, 1902-1903, p. 97-112; *Revue de philologie*, t. XXIX (1905), p. 152; *Cultes, Mythes et Rel.*, t. I, p. 347-362.

de démons subalternes qui composent son armée, la multitude infinie des réprouvés qui la servent. Ainsi le néophyte qui embrassait le christianisme renonçait à Satan et à tout son entourage. Les *angeli* sont les anges rebelles qui se sont révoltés avec le démon et ont été frappés avec lui, son « état-major ». Plus tard on négligea, dans la formule, de mentionner les anges déchus ; dès lors le mot *pompe* cessa d'être compris et tendit à prendre, au pluriel, la signification qu'il a encore aujourd'hui.

II

L'explication est fort ingénieuse, comme presque toutes celles que suggère M. Salomon Reinach. Est-elle exacte ? Voilà justement ce que je me propose d'examiner.

Alléguer ici des textes déjà un peu tardifs, comme ceux de Nicetas de Remesiana que j'ai cités plus haut, ne serait pas de très bonne guerre. M. Reinach paraît admettre que l'évolution vers le sens moderne de *pompa* s'est faite assez vite. Il trouverait donc médiocrement pertinentes les objections qu'on en pourrait tirer.

Celles que fournit l'œuvre de saint Cyprien (j'ai indiqué les références et j'ai même transcrit le passage le plus caractérisé) seraient déjà plus graves, la source étant plus voisine des « origines ».

Mais par un scrupule de dialectique, et pour faire à l'éminent critique la part aussi belle que possible, j'étudierai le sens de *pompa* chez le créateur même de la littérature latine chrétienne et — en une certaine mesure — du latin « d'Église », chez Tertullien. Au surplus, c'est presque uniquement d'après Tertullien que M. Reinach s'est formé la conception qu'il a établie, puis défendue contre divers contradicteurs¹.

Πομπή n'apparaît ni dans l'Évangile, ni chez les Pères apostoliques, ni chez les Apologistes grecs (sauf une fois chez Justin, *Apol.*, I, XIII, 2, *διὰ λόγου πόμπας*, au sens de pompe oratoire). Dans le latin classique, *pompa* signifiait cortège, procession, défilé : « Socrate, voyant porter dans un cortège une grande quantité d'or et d'argent, s'écria : « Que de choses dont je n'ai nul besoin ! »

1. Paul Lejay, dans la *Revue d'hist. et de litt. relig.*, 1904, p. 175-176 ; A. d'Alès, dans la *Revue de philologie*, 1905, p. 53-56.

(« Socrates, *in pompa*, cum magna uis auri argenticque ferretur, quam multa non desidero, inquit¹ »). La *pompa circensis*, c'était le défilé solennel qui précédait et ouvrait les jeux du cirque. En tête apparaissait, monté sur un char et paré comme un triomphateur, le personnage aux frais duquel les jeux étaient donnés. La procession partait du Capitole, passait par le *uicus Tuscus*, le Vélambre, le *Forum Boarium*, et arrivait au *Circus Maximus*, où elle faisait, avant de se disperser, le tour de la *spina*². — Le mot signifiait aussi pompe, parure, appareil magnifique. Certains dictionnaires le rendent par « cortège » dans la phrase suivante, qui est de Cornelius Nepos³, et il suffit de lire le contexte pour apercevoir aussitôt l'erreur : « Elatus est (Atticus) in lecticula, sine ulla *pompa funeris*, comitantibus omnibus bonis, maxima uulgi frequentia. »

J'essaie maintenant de classer les acceptions de *pompa* chez Tertullien. Ce n'est que sur un dénombrement complet que l'on fonde des conclusions sûres. Dût cet inventaire paraître un peu fastidieux, il faut s'y résigner.

A. « Pompa » considéré en dehors de la formule « pompa diaboli ».

4. *De Spectaculis*, VII (CV, xx, p. 8, l. 22).

Tertullien remarque que l'origine des jeux scéniques et des jeux du cirque est la même et porte le même stigmate d'idolâtrie. Il souligne cependant, dans leurs formes extérieures, une légère différence.

Sed circensium paulo pompator⁴ suggestus, quibus proprie hoc nomen : *pompa* praecedens, quorum sit in semetipsa probans de simulacrorum serie, de imaginum agmine, de curribus, de tensis, de

Un peu plus pompeuse est la mise en scène des jeux du cirque. C'est à ces jeux qu'est proprement réservé le mot de *pompe*, laquelle s'avance, en décelant d'elle-même son caractère véritable, par le dé-

1. Cicéron, *Tuscul.*, V, xxxii, 91 (C. F. W. Mueller, IV, I, p. 456).

2. Denys d'Halicarnasse a laissé une description de la *pompa* des jeux romains donnés par A. Postumius (*Ρωμαϊκή Ἀρχαιολογία*, VII, lxxii : Jacoby, III, 112). Voir sur ce texte les observations pénétrantes de Piganiol, *Rech. sur les Jeux romains* (publication de la Faculté des lettres de Strasbourg, fasc. 13), p. 15-31.

3. *Atticus*, xxii (Fleckeisen, p. 113).

4. Je note, au point de vue lexicographique, cet adjectif très rare. L'éditeur Junius (François du Jon), au xviii^e siècle, corrigeait en *pompator*, d'après le *pompali uultu* de Julius Capitolinus (*Gordianus*, vi). Tertullien écrit ailleurs *pompaticus* (*De Cultu Femin.*, II, ix, et *Aduersus Valent.*, xvi).

armamaxis, de sedibus, de coronis, de exuviis. Quanta praeterea sacra, quanta sacrificia praecedant, intercedant, succedant, quot collegia, quod sacerdotia, quot officia moueantur, sciunt homines illius urbis, in qua daemoniorum conuentus consedit.

filé des statues, la foule des images, les chars, les chariots, les voitures, les litières, les couronnes, les attributs divins. Et que de cérémonies, que de sacrifices, avant, pendant, après! Que de colléges, que de sacerdoce, que de dignitaires! Ils le savent bien, les gens de cette ville où siège l'assemblée des démons.

5. De Idololatria, XI (CV, xx, p. 41, l. 23).

Tertullien signale un des graves périls dont est menacé le chrétien qui entreprend de faire métier de négociant. Ne collaborera-t-il pas, si peu que ce soit, à l'idolâtrie? Exemple : le marchand d'encens et de parfums. Il aura beau dire, pour s'excuser, que ses produits servent aussi à guérir les malades, à ensevelir les chrétiens décédés, etc. Il reste que c'est au prix de ses périls, de ses combinaisons, de ses voyages, qu'il fournit aux *processions* païennes, aux sacerdoce, aux sacrifices idolâtriques, un des éléments culturels indispensables (certe cum *pompa*, cum sacerdotia, cum sacrificia idolorum... instruuntur). Donc il s'en fait coupablement le pourvoyeur, en dépit de ses allégations et de ses subterfuges.

6. De Pudicitia, V (CV, xx, p. 226, l. 28).

A l'appui de certaine théorie disciplinaire, Tertullien cherche à établir une solidarité entre la *moechia* d'une part, l'*idololatria* et l'*homicidium* d'autre part. Une sorte de prosopopée va lui servir à marquer plus fortement le lien qui unit ces trois sortes de crimes.

Pompam quandam atque suggestum aspicio moechiae, hinc ducatum idololatriae antecedentis, hinc comitatum homicidii insequentis. Inter duos apices facinorum eminentissimos sine dubio digna consedit, et per medium eorum quasi uacantem locum pari criminis auctoritate compleuit. Quis eam talibus lateribus inclusam, talibus costis circumfultam, a cohaerentium

J'aperçois comme le *cortège* et l'appareil de l'adultère, conduit d'un côté par l'idolâtrie qui le précède, accompagné de l'autre par l'homicide qui le suit. Sans aucun doute, il méritait de s'asseoir entre les deux sommités les plus hautes du crime et de tenir au milieu d'elles la place vacante, avec une autorité égale dans le forfait. Et qui donc, en le voyant enfermé

corpore diuellet, de uicinatorum criminum nexu, de propinquorum scelerum complexu?

dans de tels flancs, arc-bouté sur de telles côtes, s'en ira l'arracher de ce qui, corporellement, tient à lui, de la connexité des crimes qui l'avoisinent, de l'embrassement des forfaits qui y touchent?

7. *De Oratione*, XXVIII (CV, xx, p. 198, l. 30).

La prière, telle est la véritable victime que Dieu aime, et qu'il faut lui immoler. C'est elle que le chrétien doit conduire à l'autel, parée des mystiques vertus chrétiennes, la foi, la vérité, l'innocence, la chasteté, l'amour, *au milieu du cortège* des bonnes œuvres (« cum pompa operum bonorum »), parmi les psaumes et les hymnes.

Soit que j'aie cité les textes dans leur teneur littérale, soit que je les aie seulement résumés en mettant en relief les mots significatifs, le sens de *pompa* y apparaît nettement : il se rattache à l'acception classique, déjà signalée, de procession, cortège, défilé.

Et voici maintenant, dans une autre série de morceaux qui appartiennent tous au même traité, la seconde acception traditionnelle.

8. *De Cultu Feminarum*, I, 1 (Ehler, I, p. 703).

L'opuscule s'ouvre par l'évocation désagréable des responsabilités qui devraient inciter les femmes à éteindre prudemment leurs charmes, au lieu d'user leur temps à les aviver. Toutes sont solidaires d'Ève, la grande aïeule pécheresse, et mériteraient d'expier continuellement sa faute dans la tristesse et le délabrement physique. — Qu'elles renoncent donc à tant de vains ornements, « attirail encombrant de femme condamnée et déjà morte, bon tout au plus pour la *pompe* de ses funérailles » (« Ideo omnia ista damnatae et mortuae mulieris impedimenta sunt, quasi ad *pompam* funeris constituta »).

9. *Ibid.*, I, iv (Ehler, I, p. 708).

La *muliebris pompa* est condamnable sous son double aspect de

cultus (soins de la chevelure et de la peau) et d'*ornatus* (parures, bijoux, robes).

10. *Ibid.*, II, IX (*Æhler*, I, p. 726).

Quid prodest faciem quidem frugi et expeditam et simplicitatem condignam diuinae disciplinae exhibere, ceterae uero corporis laciniosis *pomparum* et deliciarum ineptiis occupare? Hae *pompae* quam de proximo curent luxuriae negotium et obstrepant pudicitiae disciplinis dinoscere in facili est...

A quoi bon montrer un visage honnête, dégagé, une simplicité digne de la discipline divine, si vous étalez dans tout le reste de votre personne les sottes complications du *luxe* et des raffinements? Ce *luxe*, à quel point il sert les intérêts de la corruption et fait échec aux lois de la pudeur, il est aisé de s'en rendre compte.

11. *Ibid.*, II, XI (*Æhler*, I, p. 730).

Nam nec templa circumitis, nec spectacula postulatis, nec festiuos dies gentium nostis. Propter istos enim conuentus et multum uidere et uideri omnes *pompae* in publicum proferuntur, aut ut luxuria negotietur, aut gloria insolescat.

(A quoi bon vous parer?). Vous ne fréquentez pas les temples, vous ne recherchez pas les spectacles, vous ignorez les fêtes païennes. C'est pour ce genre de réunions, c'est pour voir et se faire voir que toutes les *pompes* s'exhibent, au mieux des trafics de la luxure ou des insolences de l'orgueil.

B. Pompa diaboli.

J'arrive enfin à l'expression litigieuse dont il s'agit de démêler la signification exacte et de fixer, si possible, la portée.

Aux textes déjà cités (nos 1, 2 et 3) s'ajoutent ceux que voici :

12. *De Spectaculis*, XII (CV, xx, p. 15, l. 7).

Tertullien examine, au point de vue de ces infiltrations idolatriques dont il a la hantise, la catégorie de spectacles que les Romains appelaient *munus*. Consacré autrefois aux morts, le *munus* sert maintenant aux vivants, magistrats, flamines, prêtres. En dépit de cette transposition, maints détails y restent plus que suspects, ces pourpres, ces faisceaux, ces bandelettes, ces couronnes, ces

assemblées, ces édits, ces festins donnés la veille des jeux, tout cela ne va pas sans la *pompe* du diable, sans l'invitation des démons (« ... sine *pompa diaboli*, sine inuitatione daemonum non sunt »).

13. *Ibid.* (CV, xx, p. 24, l. 9).

Quot adhuc modis probauimus, nihil ex his quae spectaculis deputantur placitum Deo esse! At congruens seruo Dei quod Deo placitum non sit? Si omnia propter diabolium instituta et ex diaboli rebus instructa monstrauius (nihil enim non diaboli et quicquid Dei non est uel Deo displicet), hoc erit *pompa diaboli*, aduersus quem in signaculo fidei eieramus.

De combien de manières nous avons prouvé que rien de ce qui touche aux spectacles ne plaît à Dieu! Mais ce qui déplaît à Dieu peut-il plaire au serviteur de Dieu? Si tout y est institué pour le diable et emprunté aux choses du diable, comme nous l'avons montré (car tout cela est du diable, qui n'est pas de Dieu et qui déplaît à Dieu), la voilà *la pompe du diable*, contre lequel nous avons prêté serment quand nous avons reçu le sceau de la foi.

14. *De Idololatria*, X (CV, xx, p. 40, l. 9).

Tertullien ne veut pas que les chrétiens se fassent maîtres d'école ni professeurs de littérature. L'enseignement public est assujetti, non seulement dans son contenu pédagogique, mais aussi dans les formes de la vie scolaire, à trop de souvenirs ou de pratiques païennes, pour qu'un chrétien soucieux d'une rigoureuse logique morale puisse s'en mêler.

... Flaminicae et aediles sacrificant creati; schola honoratur feriis. Idem fit idoli natali; omnis *diaboli pompa* frequentatur. Qui haec competere Christiano existimabit?

Les femmes des flamines, les édiles élus sacrifient : en leur honneur, l'école a congelé! Même histoire pour l'anniversaire de l'idole : toute la *pompe du démon* est mise en branle. Qui jugera que tout cela soit l'affaire d'un chrétien?

15. *Ibid.*, XVIII (CV, xx, p. 52, l. 27).

Le chrétien n'a rien à faire de la pourpre et des autres

distinctions officielles. Le Christ, son modèle, n'en a point voulu.

Igitur, quam noluit, reiecit; quam reiecit, damnauit; quam damnauit, *in pompa diaboli* reputauit. Non enim damnasset, nisi non sua : alterius autem esse non possunt, nisi diaboli, quae Dei non sunt. Tu si *diaboli pompam* eierasti, quicquid ex ea attigeris, id scias esse idolatriam.

Cette gloire dont il n'a pas voulu, le Christ l'a donc rejetée; s'il l'a rejetée, c'est qu'il l'a condamnée; s'il l'a condamnée, c'est qu'il l'a regardée comme faisant partie de la *pompe du diable*. Il ne l'aurait pas condamnée si elle ne lui eût été étrangère. Or, ce qui est étranger à Dieu ne peut appartenir à un autre qu'au démon. Quant à toi, si tu as abjuré *la pompe du diable*, quoi que tu en touches, sache que c'est idolâtrie.

16. De Corona, XIII (*Æhler*, I, p. 452).

Parmi les raisons qui incitent les païens à porter des couronnes, aucune n'est acceptable pour la foi.

Omnes alienae, profanae, illicitae, semel iam in sacramenti testatione eieratae. Hae enim erant *pompa diaboli et angelorum eius*, officia saeculi, honores, solemnitates, popularitates, falsa vota, humana seruitia, laudes uanae, gloriae turpes et in omnibus istis idolatriae in solo quoque censu coronarum, quibus omnia ista redimita sunt.

Toutes sont étrangères, profanes, illicites. Nous les avons abjurées une fois pour toutes en prononçant le serment (baptismal). Voilà ce que c'étaient que « *les pompes du diable* et de ses anges » : dignités du siècle, honneurs, solennités, quêtes des suffrages populaires, vœux menteurs, servitudes humaines, vaines louanges, gloires honteuses, et, au fond de tout cela, l'idolâtrie (visible) à l'origine même des couronnes, auxquelles donnèrent prétexte toutes ces frivolités.

III

Nous avons maintenant en main les éléments nécessaires pour apprécier l'interprétation de M. Salomon Reinach. Le fait même d'avoir transposé en français les textes controversés me permet-

tra de réduire mes paraphrases à l'essentiel; car à soi seule une traduction est déjà une exégèse.

Ces textes ne sont pas tous également clairs. Mais il en est plusieurs d'où se dégage d'une façon évidente l'idée que Tertullien se formait de la *pompa diaboli*.

Que le lecteur veuille bien se reporter aux textes n^{os} **13**, **15**, **16**. Il constatera que Tertullien y établit les équations suivantes : la *pompa diaboli*, ce sont les spectacles (**13**); la *pompa diaboli*, ce sont les honneurs du siècle et, d'une façon générale, l'idolâtrie (**15**); les *pompaе diaboli* (notez qu'ici nous avons le pluriel, et pareillement dans le texte n^o **1** : M. S. Reinach conteste que Tertullien ait employé le pluriel *pompaе*; c'est donc que son répertoire n'était pas complet), les *pompaе diaboli*, ce sont les dignités séculières, les honneurs, les servitudes plus ou moins frivoles ou honteuses que l'homme se crée à lui-même et qui, toutes, gardent des affinités directes avec l'idolâtrie (**16**).

Tertullien vide, pour ainsi dire, devant nous le contenu de ce vocable un peu mystérieux. Nous voyons clairement ce qu'il a mis dedans. Ici point de controverse possible. En tout état de cause, M. Reinach devra reconnaître que, déjà chez Tertullien (c'est-à-dire chez le *premier* témoin latin de la formule baptismale), *pompa* avait pris une portée très largement symbolique.

Juxtaposée à cette acception élargie, une autre acception plus étroite, celle de « cortège », s'impose-t-elle ailleurs, à qui veut observer toutes les nuances que ladite formule revêt dans les écrits du grand polémiste?

Je ne vois que deux textes qui puissent prêter à discussion, les n^{os} **14** et **12**.

Au n^o **14** M. Reinach traduit fort agréablement : « C'est toute la séquelle du diable qui est honorée. » Il ne s'agit pourtant que d'une seule « idole », sans doute la Minerve que fêtaient les écoles aux *Quinquatries*, le 19 mars de chaque année. J'ai donc entendu différemment le passage, conformément au sens très classique de *frequentari* = *in usu esse, usurpari*¹.

Le n^o **12** peut passer à la rigueur pour un peu plus favorable à M. Reinach, si l'on consent à voir dans les mots *sine inuitatione daemonum* une sorte d'équivalent et de reprise du *sine pompa dia-*

1. Cf. Krebs-Schmalz, *Antibarbarus*, 6^e éd., s. u.

boli. J'ajoute que l'on n'y est nullement forcé, et qu'il reste licite d'entendre ce *pompa diaboli*, qui ne s'éclaire d'aucun commentaire, dans le même sens où Tertullien lui-même nous oblige à le prendre, là où il se donne la peine de l'expliquer.

IV

Je ne songe pas à exagérer l'importance du petit problème historique auquel M. Salomon Reinach, avec son activité d'esprit toujours en éveil et sa curiosité infatigable, a pensé apporter une solution personnelle. Mais il est toujours intéressant de contrôler ces nouveautés à la lumière des faits. Les faits, en l'espèce, ce sont les textes, où M. Reinach a pris ses points d'appui.

Ce qui a pu l'induire en erreur, c'est qu'il a cru — je l'ai signalé déjà — que Tertullien usait presque constamment du singulier *pompa*, à l'exclusion du pluriel. Voilà tout de suite notre philologue qui flaire une piste infréquentée, et qui s'y engage et qui la parcourt jusqu'au bout. Le malheur, c'est que Tertullien emploie indifféremment pour *pompa* le pluriel ou le singulier, cela aussi bien dans le sens profane que dans le sens spécifiquement ecclésiastique (voyez, d'une part, les n^{os} 6, 7, 8, 9, et, d'autre part, les n^{os} 5, 10, 11¹).

Au surplus, il faut bien avouer que la distinction imaginée par M. Reinach entre les démons subalternes qui constitueraient la *pompa* de Satan et les *angeli* dont serait formé son « état-major » ressemble à une fiction inventée pour les besoins de la cause. Il renvoie au *De Principiis* d'Origène. Le grand Alexandrin parle à plusieurs reprises des « anges du diable² », mais je ne vois pas qu'il les répartisse nulle part en deux catégories plus ou moins hiérarchisées. Si le catéchumène renonçait déjà, en articulant le mot *pompa*, au « cortège » de Satan, quel besoin pour lui de renoncer par surcroît aux « anges » de Satan? Il y aurait eu là un double emploi, dont M. Reinach a bien senti l'inconvénient, mais sans réussir à le justifier.

Sa construction est d'aspect engageant et l'aménagement en est habile. Je crains pour la solidité des substructures.

Pierre de LABRIOLLE.

1. Ce dernier exemple de *pompae* est le seul qu'ait relevé M. Reinach.

2. *De Princ.*, I, *Praef.*, v; vi; III, iv (Koetschau, p. 12, l. 10; p. 13, l. 12 et 16; p. 251, l. 12).